



Procès-Verbal

Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football

Réunion du 24 juin 2024

Président : D. DRESCOT

Membres présents : P. PEZAIRE, B. VELLUT, S. DULAC (CTR Formation (Visio), JL. HAUSSLER (GEF), JM. LIBERO, R. AYMARD (U2C2F), J. MALIN, E. BERTIN, D. LACOMBE, P. PEALAT

Membres excusés : P. BERTHAUD (DTR)

Assiste : I. FETISSI

RAPPEL :

La CRSEEF précise que toute demande de dérogation, ou d'information d'absence, de l'éducateur en charge de l'équipe doit être formulée OBLIGATOIREMENT par mail à statut-des-educateurs@laura-foot.fff.fr **de l'adresse électronique officielle du club**, ou par courrier.

Les décisions de la C.R.S.E.E.F. sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel (appel@laurafoot.fff.fr) dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification ou publication, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

PREAMBULE

Approbation du procès-verbal du 7 juin 2024 :

Le procès-verbal de la C.R.S.E.E.F. de la réunion du 7 juin 2024 est approuvé.

Correspondances diverses – Informations :

- Opération BRASSARD :

La CRSEEF tient à rappeler l'importance de l'opération « BRASSARD – Educateur Responsable » : <https://laurafoot.fff.fr/simple/port-du-brassard-par-leducateur/>

La CRSEEF fera un rappel à la CRA quant à l'importance de cette disposition.

Projet de lutte contre les prête-noms : La CRSEEF se donne le droit de convoquer un club si un rapport de délégué fait remonter un cas de prête-nom. Possibilité de créer des sous-commissions à vertu disciplinaire pour sanctionner les cas de prête-nom.

Commission d'appel du 19 juin 2024 :

- Appel d'AMPHION PUBLIER – Séniors R3 – Confirmation.
- Appel de AS CLERMONT SAINT JACQUES – U15 R2 – Confirmation.
- Appel de AC RIVE DE GIER – U15 R2 – Confirmation.

SECTION STATUT

Rappel important à tous les Clubs soumis à obligation :

Nous vous rappelons de vous assurer de la désignation de vos éducateurs, concernant les équipes soumises à obligation de votre Club, en respectant les conditions réglementaires : **Article 13 du Statut Fédéral et Article 2 du Statut LAuRAFoot.**

A défaut la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs de Football, appliquera les sanctions financières et sportives prévues aux Articles 12 et 13 du Statut Fédéral des Educateurs et Entraîneurs du Football et Article 2 du Statut Régional des Educateurs et Entraîneurs du Football.

Obligations d'encadrement (Statut fédéral) :

NIVEAU	DIPLÔMES 2024/2025	DIVERS
SENIORS R1	BEF	CONTRAT CDI (PRÉCONISÉ) OU CDD
SENIORS R2	BEF	

Obligations d'encadrement (Statut régional) :

NIVEAU MASCULIN	DIPLÔMES 2024/2025	NIVEAU FEMININ FUTSAL	DIPLÔMES 2024/2025
SENIORS R3 U20 R1	CFF3 DF COACH SENIORS	SENIORS R1 F	CFF3 DF COACH SENIORS
U20 R2	CFF3 DF COACH SENIORS CFI SENIORS	SENIORS R2 F	CFF3 DF COACH SENIORS CFI SENIORS
U18 R1 U16 R1	CFF3 DF COACH JEUNES	U18 R1 F	CFF3 DF COACH JEUNES
U18 R2 U16 R2	CFF3 DF COACH JEUNES CFI U14-U19	U18 R2 F	CFF3 DF COACH JEUNES CFI U14-U19
U15 R1 U14 R1	CFF2 DF COACH JEUNES	SENIORS R1 FUTSAL	CFI FUTSAL
U15 R2	CFF2 DF COACH JEUNES CFI U14-U19	SENIORS R2 FUTSAL	CFI FUTSAL

**ETAT DE L'ENCADREMENT DES CLUBS
STATUT FEDERAL**

RAS

**ETAT DE L'ENCADREMENT DES CLUBS
STATUT REGIONAL**

RAS

PRESENCE SUR LE BANC / ABSENCES EXCUSÉES

RAS

FORMATION CONTINUE

- Les éducateurs suivants ont régularisé la situation vis à vis de leur obligation de FPC :

RAS

- La Commission informe les éducateurs suivants qu'ils sont en infraction avec leur obligation de formation professionnelle continue et que leur licence ne sera pas délivrée tant qu'ils n'auront pas effectué une session **complète** :

- BATAILLE Stéphane (2520347566)
- BAUDROT Benoit (2510473302)
- BENOIT Amaury (2588621483)
- BEYTET Philippe (520090050)
- BOURNAC Benjamin (2519429986)
- BRAULT Patrice (2568641197)
- CATELLA Hippolyte (2338179425)
- CHABRILLAT Joachim (538207503)
- CHAPELET Mathis (2543705030)
- CHELBI Ridha (2520250073)
- COLLOMB Marc (2528704961)
- CROS Raphael (2543023511)
- DA GRACA Daniel (2520235260)
- DAVEN Grégory (1425338475)
- DE TICHEY DE LA FERT Thomas (2598610887)
- DOUMBIA Mamadou (2544070217)
- DOYAT Ken (2520525896)
- DUCRET Yann (2538660770)
- EL MOUETS Grégory (2519432592)
- FERHAOUI Ilyes (2543093071)
- GALVETE Florian (2578619540)
- GARDETTE Julien (590910549)
- GIBERT Sylvain (2538648091)
- GUERREIRO Pascal (2599864040)
- GUERIN Sandy (2508690273)
- GUGLIELMINOTTI Luca (2544033097)
- GUICHARDON Alexis (2588620954)
- JOURDA Thomas (520923115)
- LE CARPENTIER Samuel (1405332680)
- LE SOURNE Erwan (2545460316)
- MANDES Norbert (2520252992)
- MELMOUX David (2520433325)
- MIRA Tanguy (2543907175)
- MONTMASSON Vincent (2544027328)
- MOROSI Guillaume (2127511554)
- MOULIN Loic (2543114266)
- MOUNIB Terridine (2544081635)
- PEREZ Mikael (2520521866)
- SONNET Mélanie (2543738134)
- SUSNJA Kristian (2310773154)
- ZILIO Aldo (9602281115)
- CORNET Corenthin (2543216403)
- GRIVEAU Steve (2508661714)
- GUILLOT Xavier (2568632444)
- IKEMEFUNA OLISA Anthony (2543354342)
- IMBERT Philippe (2520233073)
- JENESTIER Mickael (2543562766)
- LAVARENNE Laurent (2520245292)
- MILLERAND Julien (1756230635)
- PEREIRA LAGE Clément (2543836516)
- RASPAIL Cyril (2548612026)
- SOLTERMANN Florian (2508673300)
- VIGNALLY Lucas (2578618901)
- VILLETTE Romain (570910161)

Cette liste est donnée à titre indicatif et n'est pas exhaustive.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le Pôle formations : formations@laurafoot.fff.fr ou le 04 72 15 30 39 ou consulter le catalogue et le calendrier des sessions de formation professionnelle

continue pour la saison 2024/2025, sur le site internet de la LAuRAFoot (pour les sessions actuellement ouvertes).

SECTION EQUIVALENCES

Dossiers d'équivalences (BEF) :

- MAHHA Younes – Dossier validé.
- BOURGEOIS Hugues – Dossier validé.

Date prochaine C.R.S.E.E.F. : 26 août à 15h00.

Le Président,

D. DRESCOT

Le secrétaire,

P. PEZAIRE